

DIJON Emploi

# Territoires zéro chômeur : un pas de plus pour la Fontaine-d'Ouche

**Le quartier dijonnais vient d'être reconnu « projet émergent » par l'association Territoire zéro chômeur de longue durée. Un travail de fond doit désormais être opéré : identifier les chômeurs longue durée volontaires et réfléchir avec eux aux activités économiques à créer.**

La Fontaine-d'Ouche deviendra-t-elle un territoire zéro chômeur ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais un nouveau pas vient d'être franchi par La Fabrique citoyenne. En effet, l'association dijonnaise a obtenu, le 17 juillet, la reconnaissance pour le quartier qu'elle défend de « projet émergent » par l'association Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD), qui expérimente depuis février 2016 son dispositif dans dix territoires français (lire par ailleurs).



**Au 31 décembre, on comptait 1 330 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues sur 5 850 habitants à la Fontaine-d'Ouche, quartier prioritaire de la ville.** Photo archives LBP/Rémy DISSOUBRAY

## « Un travail de fond doit s'opérer »

Ce dispositif, porté par l'ancien adjoint au maire de Dijon et député PS Laurent Grandguillaume, consiste, en l'espace de cinq ans, à réduire fortement le chômage de longue durée dans des territoires lourdement impactés. Comme l'est la Fontai-

ne-d'Ouche, quartier prioritaire de la ville (QPV). « Il y a 28 % de ménages fiscaux sous le seuil de pauvreté et, au 31 décembre, on comptait 1 330 demandeurs d'emploi toutes catégories confon-

dues sur 5 850 habitants », assure le président de la Fabrique citoyenne et conseiller départemental Massar N'Diaye. « On est entrés dans le processus d'intégration de l'expérimentation. Maintenant, il y a surtout un travail de fond qui doit s'opérer avec l'ensemble des acteurs chargés de l'insertion. Il faut créer un consensus local, identifier les chômeurs longue durée volontaires et réfléchir avec eux aux activités économiques qu'on pourrait créer, qui ne soient pas en concurrence avec celles existantes. » Pêle-mêle, il évoque « une épicerie solidaire », du « maraîchage bio » ou encore « ce qui peut aider au maintien à domicile des personnes âgées ».

### Le soutien de François Rebsamen

« Cette reconnaissance de "projet émergent" n'est pas une candidature. Tant que la seconde loi n'a pas été votée <sup>1</sup>, il n'y a pas de candidature, pas

d'appel à projet. Mais cela formalise l'engagement de ce collectif à travailler sur ce projet », indique Catherine Urvoy, coordinatrice de projet au sein de TZCLD. En effet, seule une ville peut se porter candidate. Or, là aussi, les choses ont évolué. Alors que le maire François Rebsamen (PS) estimait dans nos colonnes, fin mars, que « le quartier de la Fontaine-d'Ouche [n'était] pas éligible, car il compte trop d'habitants <sup>2</sup> », il a récemment apporté son soutien à l'initiative de Massar N'Diaye.

**Sébastien GRACIOTTI**

## Un deuxième bilan intermédiaire, après deux ans et demi d'expérimentation

Le deuxième bilan intermédiaire de l'Expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée (ETCLD), après deux ans et demi d'expérimentation, a été mis en ligne au début du mois. Au sein des dix territoires, au 31 décembre, 2 030 personnes privées durablement d'emploi ont été rencontrées depuis le début du projet. Parmi elles, 1 849 se sont déclarées volontaires. Sur ces volontaires, 1 112 sont sortis de la privation d'emploi, soit 60,14 %. Depuis le début de l'expérimentation, 30 salariés par mois sont recrutés. Les activités nouvelles ont été créées dans la transition écologique (39,2 %), la cohésion sociale (36,4 %) et le développement du tissu économique local (24,4 %).

<sup>1</sup> Elle pourrait être votée en fin d'année ou début 2020 et étendre l'expérimentation à 40 ou 50 nouveaux territoires.

<sup>2</sup> Ce dispositif préconise un territoire de 5 000 à 10 000 habitants. L'ensemble de la Fontaine-d'Ouche en compte 18 852, mais le QPV (Le lac, Édouard-Belin, Champs-Perdrix et Tire-Pesseau) seulement 5 850.